particuliers simplement en raison de la satisfaction que procure l'acquisition de connaissances, qu'ils les appliquent ou non dans l'exercice de leurs fonctions. Il ne faut pas oublier que le véritable objectif de l'effort économique consiste à assurer un maximum de bien-être à la nation et que les considérations relatives aux mises de fonds économiques ne doivent pas être les seuls facteurs à être mis en jeu.

Quant à savoir comment une échelle des valeurs sociales sera obtenue et acceptée, cela n'est pas chose aisée à prévoir, en particulier, dans l'ensemble complexe des rouages politiques, sociaux et constitutionnels du Canada. Cela se fera probablement par suite des effets combinés de nombreuses forces plutôt que par une action délibérée d'un conseil des valeurs sociales, comme l'a proposé Alvin Hansen¹⁵. Il faut admettre également que les attitudes et les valeurs sociales sont aussi vitales que la société elle-même et que ses institutions; en conséquence, elles sont appelées à subir des modifications.

En 1960, une enquête a été menée au sujet de l'attitude que prennent les Américains quant à leurs responsabilités envers les personnes âgées; il a été révélé que, dans 20 p. 100 des cas, ils croyaient que la parenté devait assumer la seule responsabilité et dans 30 p. 100 des cas, que cette responsabilité incombait à l'ensemble de la population. Il n'y a que 9 p. 100 des personnes interrogées qui imputaient ce devoir à la parenté et à l'État, alors que 6 p. 100 d'entre elles instituaient l'État comme principal responsable et 21 p. 100 tenaient l'État pour seul responsable¹⁶.

Deux facteurs, cependant, pourraient beaucoup influer sur les préférences sociales des Canadiens comparativement à celles des Américains au cours de la prochaine décennie. Tout d'abord, la récente campagne menée contre la pauvreté au Canada et aux États-Unis a vivement attiré l'attention du public en ce qui concerne les particularités de la répartition des revenus en Amérique du Nord. Si l'influence d'une telle campagne a été suffisante au point de ramener à une position première la redistribution des revenus qui occupait une position secondaire dans notre programme social, cela demeure l'inconnue pour l'instant; mais il n'est pas tout à fait utopique de penser que cela pourrait se faire, en particulier, depuis que bon nombre de personnes sont en voie de comprendre que «la pauvreté est un état qui coûte cher à entretenir¹⁷». D'autre part, d'autres études ont été faites aux États-Unis et ont révélé que l'attitude des personnes interrogées vis-à-vis de la responsabilité qui incombe à l'État dans le domaine de la sécurité matérielle des vieilles personnes, ou de toute autre catégorie de personnes aussi désavantagées, est subordonnée, avec un certain décalage, à la somme d'argent versée par l'État à ces personnes dans la région où le sondage a eu lieu. Ainsi, nous serions mis en présence d'une certaine réaction de réciprocité entraînant un changement d'attitude¹⁸. Enfin, il faut tenir compte de la remarque faite précédemment, selon laquelle un très grand pouvoir d'achat apporte l'assurance d'une consommation considérable dont dépend la prospérité constante d'un pays.

¹⁵ A. H. Hansen, Economic Issues of the 1960's, New York, 1960, p. 91.

¹⁶ C. A. Lininger, Aging and the Economy, publié par Orbach et Tibbitts, Ann Arbor 1963, chapitre 5.

 ¹⁷ M. Harrington, The Other America, New York 1962, (Éditions Penguin, p. 133).
¹⁸ C. A. Lininger, chapitre 5, 1⁷⁰ cit.